

PROPOSITION CGT-CFDT : PRIORITE AUX AUGMENTATIONS DES SALAIRES DE BASE !

Après avoir fait le tour des indicateurs économiques (inflation, gel des loyers, réserves SDH, cotisations CGLLS, taux du livret A, ...), nous avons rappelé le discours de notre président annonçant un futur rapprochement. Pour les DS CGT et Cfdt il est clair que cette année est sans doute la dernière où ils seront en capacité de négocier avec une direction qui « a la main » sur la NAO. Notre objectif prioritaire est de centrer la NAO 2018 sur le salaire de base (élément qui ne pourra plus être revu à la baisse dans le futur).

Nous expliquons vouloir poursuivre ce qui avait été initié l'an dernier.

Augmentations générales SDH :

Quartiles	Montant
Q1	70,00 €
Q2	60,00 €
Q3	50,00 €
Q4	40,00 €

Montant = 161 000 €

Pourcentage de masse salariale = 2%

Financement = Réserves SDH (Investissement en direction des salariés).

Augmentations individuelles : Nous exprimons notre point de vue sur le système d'évaluation SDH : Fiches de postes non mises à jour, le déroulé de l'entretien et la pertinence des objectifs ne convainquent pas, les modalités de distribution (par qui, pour qui et seulement à 30% des salariés malgré les objectifs atteints = risque de contentieux).

Nous préférons favoriser les augmentations générales et ne proposons aucun budget.

Salaire minima SDH-PH = 1 500 € → 1 550 € mensuel.

Ancienneté SDH-PH : 2018 est la dernière année où 100% des salariés SDH-PH seront bénéficiaires d'une majoration de leur prime. Nous proposons qu'à partir du premier janvier 2019, l'ancienneté soit réintégrée dans le salaire de base des employés concernés.

QVT Transition emploi/retraite et gestion temps partiels : nous faisons une proposition concernant la prise en charge des cotisations retraites par l'employeur pour les salariés à temps partiel, salariés de 58 ans et plus qui voudraient travailler à temps partiel et ceux qui désireraient utiliser le système de retraite progressive.

FO et UNSA déclinent ensuite leur proposition qui comporte des points intéressants !

La Direction exprime que, pour elle, un budget alloué aux augmentations individuelles est incontournable.

Elle propose 15€ pour les salaires < à 1700 € brut ancienneté incluse.

Des mesures sur les minima G2, G3 et G4 et porter le salaire G4 « encadrant » mini à 2 100 €.

Elle se laisse le temps de réfléchir à nos différentes propositions (tous syndicats confondus) et nous invite à faire de même pour la réunion du 7 mars.

Nous voyons FO et UNSA le 5 mars au matin et nous rappelons au personnel que nous organisons une heure d'infos syndicales le 8 mars entre 12H45 et 14H00 en salle H COTTE.